

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

PRÊT À TAUX ZÉRO POUR L'AMÉNAGEMENT DU DOMICILE DES PERSONNES
HANDICAPÉES - (N° 494)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

Mme Pinville, Mme Carrillon-Couvreur, M. Paul et les membres du groupe socialiste, républicain
et citoyen

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.